

Image not found or type unknown



Achat bien immobilier probleme

Par **fanny**, le **15/07/2010** à **15:34**

Bonjour, rnj'ai signé une promesse de vente le 11 mais dernier, les acquereurs ont eu l'obtention de leur pret le 9 juin (date butoire 25 juin) mais à ce jour ils ont beaucoup de difficultés à trouver une assurance, sachant qu'ils ont des problemes de santé !rndans le cas ou la vente est annulée pour cause de non assurance (santé) quel recours ai-je en tant que vendeur ?nmerci d'avancernla date de trois mois de délais sera au 11 aout prochain rnla courtiere a transmis le dossier assurance à une association qui s'appelle r asse